



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 23 MAI 2019 À 18 HEURES 30
SALLE LADISLAS DE HOYOS DU PÔLE CULINAIRE DE MACS À SEIGNOSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 54
présents : 33
absents représentés : 15
absents : 6

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 23 MAI 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-trois du mois de mai à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud dûment convoqué le 15 mai 2019 s'est réuni en session ordinaire, à la salle « Ladislas de Hoyos » du pôle culinaire de MACS à Seignosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Pierre FROUSTEY, Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Patrick LACLÉDÈRE, Jean-Claude SAUBION, Alain LAVIELLE, Jean-François MONET, Patrick BENOIST, Arnaud PINATEL, Nicole CHUSSEAU, Aline MARCHAND, Didier SARCIAT, Lionel CAMBLANNE, Xavier GAUDIO, Henri ARBEILLE, Delphine BART, Christine BENOIT, Pascal BRIFFAUD, Pascal CANTAU, Anne-Marie DAUGA, Jean-Luc DELPUECH, Michel DESTENAVE, Louis GALDOS, Valérie GELEDAN, Michel LAUSSU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN Christine TOULAN-ARRONDEAU, Françoise TROCCARD.

Absents représentés :

M. Francis BETBEDER est suppléé par Mme Nathalie VALENTIN, Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST a donné pouvoir à M. Jean-Luc DELPUECH, M. Hervé BOUYRIE est suppléé par M. Bernard MORESMAU, Mme Nelly BÉTAILLE a donné pouvoir à M. Patrick LACLÉDÈRE, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Cécile CROCHET a donné pouvoir à M. Arnaud PINATEL, M. Benoît DARETS a donné pouvoir à Mme Christine TOULAN-ARRONDEAU, M. Fabrice DATCHARRY a donné pouvoir à M. Pascal BRIFFAUD, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, M. Éric KERROUCHE a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Corine LAFITTE a donné pouvoir à Mme Françoise TROCCARD, M. Francis LAPÉBIE a donné pouvoir à Mme Nathalie VALENTIN, Mme Patricia MARS-JOLIBERT a donné pouvoir à Mme Aline MARCHAND, M. Michel PENNE a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, M. Jean-Louis VILLENAVE a donné pouvoir à M. Michel DESTENAVE.

Absents : Mesdames Christine GAYON, Nathalie CASTETS, Catherine COLL, Nathalie DECOUX, Christine JAURY-CHAMALBIDE, Chantal JOURAVLEFF.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel LAUSSU.

INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE PRÉSIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 19 OCTOBRE 2017 PORTANT DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRÉSIDENT

Rapporteur : Monsieur le Président

A - MARCHÉS PUBLICS

1 - Marchés et accords-cadres selon la procédure adaptée :

- Services

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement d'un diagnostic des politiques enfance, petite enfance et jeunesse sur le territoire de la Communauté de communes MACS

Notification : 18 mars 2019
Titulaire : ENIS à Paris (75010)
Montant : 22 410 € HT

Etudes de faisabilité et de programmation pour l'extension du pôle culinaire de la Communauté de communes MACS

Notification : 1^{er} avril 2019
Titulaire : groupement SPI - SCE à Sernhac (30210)
Montant : 30 530,88 € HT tranche ferme - 8 573,25 € HT tranche optionnelle

- Fournitures

Achat de 2 marmites de 350 litres utiles avec agitateur électrique/vapeur sur mesure et construction d'un marchepied avec charnières pour une marmite de 400 litres existante

Notification : 19 mars 2019
Titulaire : AURIOL à Marmande (47200)
Montant : 201 500 € HT

- Travaux

Travaux de construction de l'extension du siège de la Communauté de communes MACS

Plâtrerie

Notification : 18 mars 2019
Titulaire : NOTTELET à Boos (40370)
Montant : 138 672,68 € HT

Aménagements paysagers

Notification : 18 mars 2019
Titulaire : L'AMI DES JARDINS à Orthez (64300)
Montant : 68 661,25 € HT offre de base + PSE 7 644 € HT

Travaux de construction du pôle glisse extrême et pratiques sportives urbaines sur la commune de Capbreton

Lot	Intitulé	Attributaire	Montants € HT	Notification
1	Fondations - Gros œuvre	LALANNE CONSTRUCTION à Saint-Pandelon (40180)	437 579,29	4 avril 2019
2	Charpente métallique - couverture bac acier	GEROARI à Helette (64640)	158 000	4 avril 2019
3	Isolation thermique par l'extérieur	SOEBAT à Morlaas (64160)	58 000	4 avril 2019
4	Menuiseries extérieures	ETS CANCE à Nay (64800)	100 132	4 avril 2019
5	Serrurerie	GEROARI à Helette	21 073	4 avril 2019

		(64640)		
6	Plâtrerie	NOTTELET à Boos (40370)	69 934,69	4 avril 2019
7	Menuiseries intérieures	DAMIBOIS à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230)	36 815,81	4 avril 2019
8	Carrelage - Faïences - sols	LESCA et FILS à Tartas (40400)	29 046,86	4 avril 2019
9	Charpente bois - Bardage	HOURQUEBIE à Beyrie sur Joyeuse (64120)	186 000	4 avril 2019
10	Plomberie - CVC	PUEL à Bassussarry (64200)	139 000	4 avril 2019
11	Courants forts - Courants faibles	CAPET à Lahonce (64990)	72 800	4 avril 2019
12	Elévateur PMR	THYSSENKRUPP à Mérignac (33704)	21 450	4 avril 2019
13	VRD - Equipements sportifs	Parc espace à Bayonne (64100)	139 257,40 offre de base 36 524 PSE 1	19 avril 2019
14	Skate - Park	Parc espace à Bayonne (64100)	599 085	19 avril 2019
15	Peinture	LES PEINTURES D'AQUITAINE à Bayonne (64100)	10 600	4 avril 2019

2 - Marchés et accords-cadres selon une procédure formalisée :

- Fournitures

Fourniture et maintenance de panneaux ainsi que l'impression d'affiches pour l'arrière des bus et pour le territoire de la Communauté de communes MACS

- Lot 1 : Fourniture, pose et entretien de panneaux d'affichage 120*176 pour un montant maximum de 90 000 € TTC pour la durée du marché, reconductions éventuelles comprises.

Notification : 1^{er} avril 2019

Titulaire : MELTEM INDUSTRIE SERVICES à Peyrehorade

- Lot 2 : Impression et pose d'affiches 120*176 sur les panneaux d'affichages pour un montant maximum de 160 000 € TTC pour la durée du marché, reconductions éventuelles comprises.

Notification : 1^{er} avril 2019

Titulaire : IGRAFY à Josse (40230)

- Lot 3 : Fourniture de panneaux PVC et impression d'affiches autocollantes pour l'arrière de bus pour un montant maximum de 15 000 € TTC pour la durée du marché, reconductions éventuelles comprises

Notification : 1^{er} avril 2019

Titulaire : IGRAFY à Josse (40230)

3 - Modification des contrats en cours d'exécution

Travaux de signalisation horizontale permanente et temporaire sur le territoire de la Communauté de communes MACS - Lot 1 - Lot 2 - Lot 3

Notification : 16 avril 2019

Objet de la modification : ajouter au bordereau des prix initial un bordereau des prix supplémentaires permettant la réalisation complète des prestations prévues à l'accord-cadre

Pas d'incidence financière.

4 - Groupement de commandes

Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes passé à titre permanent pour des travaux d'hydro curage, de nettoyage et de vidange des réseaux

Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes passé à titre permanent pour des prestations de maintenance préventive et corrective des systèmes de chauffage, ventilation, climatisation et eau chaude sanitaire des bâtiments

B - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Décision en date du 27 février 2019 de signer l'avenant à la convention d'objectifs signée entre l'association EUROSIMA et MACS le 2 octobre 2017, afin d'ajuster le programme d'actions porté par l'association.

C - URBANISME

Décision en date du 21 mars 2019 portant délégation de l'exercice du droit de préemption urbain, dont dispose le Président de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, à la commune de Seignosse à l'occasion de l'aliénation du bien objet de la déclaration d'intention d'aliéner reçue en mairie de Seignosse le 8 mars 2019 suivant :

- lot n° 52 d'une surface respectivement de 20.85m², le tout, situé avenue de la grande Plage à Seignosse, étant cadastré sous le numéro de la section AW 27.

D - CULTURE - SPORT

Décision en date du 2 avril 2019 de signer le projet de convention d'objectifs et de moyens formalisant le partenariat entre la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (MACS) et l'association Union Sportive Tyrossaise (UST rugby), en application de la subvention d'un montant de 35 000 euros attribuée au titre de l'année 2019.

Décision en date du 23 avril 2019 de signer la convention d'objectifs et de moyens formalisant le partenariat entre la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (MACS) et l'association Landes Musiques Amplifiées (LMA), en application de la subvention d'un montant de 25 000 euros attribuée au titre de l'année 2019, à laquelle s'ajoute la subvention exceptionnelle d'un montant de 6 000 euros, au titre du projet "We are the band".

Décision en date du 23 avril 2019 :

- de signer les contrats de cession avec la « Compagnie du Cercle » et « La cuisine Association » pour la réalisation des résidences de création des conteur Abbi Patrix et Frédéric Naud permettant la création du spectacle « D'un Monde à l'autre » du 22 au 27 avril 2019, salle Ph'Art de Capbreton et du spectacle « Marcel nu » du 7 au 14 mai 2019 au Foyer Lestang de Soustons ;
- de verser à la Compagnie du cercle la somme de 2 500,00 € TTC pour la prise en charge des frais liés à l'accueil en résidence du conteur Abbi Patrix ;
- de verser à la Compagnie du cercle la somme de 2 500,00 € TTC pour la prise en charge des frais liés à l'accueil en résidence du conteur Frédéric Naud.

E - PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

Décision en date du 10 avril 2019 de signer la convention d'objectifs et de moyens formalisant le partenariat entre la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS) et l'association "Francas des Landes", sur le fondement de la subvention d'un montant de 37 000 euros attribuée au titre de l'année 2019.

F - INFORMATIQUE

Décision en date du 3 avril 2019 portant rectification du nombre de tablettes cédées à titre onéreux au profit du centre intercommunal d'action sociale (CIAS) : 60 tablettes numériques dont la description suit, au lieu des 150 cédées suivant décision n° 20190207DC17 en date du 7 février 2019 :

Quantité	Désignation détaillée (description, marque, type des biens remis)	Date d'acquisition	Prix unitaire de cession	Lieu de dépôt	Date limite d'enlèvement
Tablettes destinées aux agents du CIAS					
60	Apple I-Pad mini 2,5 Wifi Only 16G, version IOS 9.3.5	2013	25 €	Service informatique MACS	dans les 15 jours du paiement du prix

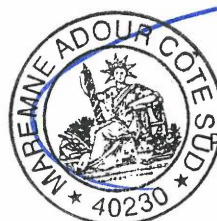
G - PORT ET LAC

Décision du 10 avril 2019 de signer le projet de convention avec la Société par actions simplifiée (SAS) MALT 40, ayant son siège social 9 rue Gambetta, 40510 Seignosse, portant autorisation d'occupation temporaire du domaine public de MACS pour l'exploitation d'une activité de restauration - brasserie - bar au lieudit « au fond du lac » à Seignosse. La convention d'occupation temporaire du domaine public est conclue pour une durée s'étendant de sa date de signature au 31 mars 2021.

Le conseil communautaire prend acte de ces informations.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. Depuis le 30 novembre 2018, outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 23 mai 2019



Le président,

Pierre Froustey